CUBLAC

Cublac

N°55

1er semestre 2025

www.cublac.correze.net/ mairiecublac / panneau pocket Journal Communal

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

SOMMAIRE

Conseils municipaux	Pages 3 à 11
Cublac au quotidien	Page 12
Informations sociales et municipales	Pages 13 à 17
Développement durable	Pages 18 et 19
Informations municipales	Page 20
Milieu associatif	Pages 21 à 32
Ecole	Page 33
Les services et artisans	Pages 34 à 35

Commission Communication
Liliane Roux - Maire adjointe
mail : communication.mairiecublac@gmail.com

NOUVEAU

à CUBLAC

L'assiette dorée 19
TRAITEUR

Informations complémentaires
Page 34

Mairie :
05 55 85 22 89
2 rue de la Liberté 19520 Cublac
Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr
Site internet : www.cublac.correze.net
Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 -12h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04
Horaires : jeudi de 14h00 à 16h30
samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire :
Ecole maternelle : 05 55 85 15 37
Ecole primaire : 05 55 85 23 79
Cantine : 05 55 85 17 54
Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :
Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08
La poste : 05 55 85 23 00
Pharmacie : 05 44 31 54 16
Dentiste : 05 55 85 17 63
Infirmières : 05 55 24 38 58
Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV
N° vert solidarité : 0 800 00 19 19
Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :
St Pantaléon de Larche : 06 15 34 77 56
Condat sur Vézère : 06 34 16 04 80
Horaires : du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU
15 ou 112
114 pour les personnes malentendantes

GENDARMERIE 17
POMPIERS 18

Violences Conjugales :
05 55 88 20 02 ou 39 19

Ce journal est intégralement réalisé par la commission communication et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois.
En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 12 FÉVRIER 2025 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL M. GILET - Mme ROUX - M. VIGNOT – Mme VALLAT M. BONNEFOND – Mme ROPARTZ - Mme BONDU - Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI - M. LACOSTE - M. BOUTON. Mme MATHOU-CHAUVINIAT.

Absent : M. DE SOUSA.

Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan

Le compte rendu de la séance du 11 décembre 2024 est adopté à l'unanimité

1 - Sécurisation du carrefour de l'école et liaison école/plateau multisports.

Ces travaux consistent à créer un parking pour permettre le stationnement sur le terrain acquis en 2024 et situé aux abords de la VC N°4 de la Valade.
Une voie douce sécurisée permettra aux enfants de rejoindre l'entrée de l'école en sécurité.
Enfin, un passage piétons surélevé permettra de réduire la vitesse des véhicules dans cette zone.

Trois dossiers de demandes de subventions vont être déposés comme suit :

Montant du projet TTC	**168 992.40 €**
Montant du projet HT	**140 827.00 €**
Subvention **DETR** (40% du HT - dépenses plafonnées à 150 000 € HT)	**56 330.80 €**
Fonds de Soutien Territorial - CABB (25% du HT plafonné à 120 000€)	**30 000.00 €**
Amendes de Police (35% du HT plafond subvention 11 500€)	**11 500.00 €**
Fonds propres de la Commune	**71 161.60 €**

Le Conseil Municipal , à l'unanimité, décide de réaliser les travaux et de solliciter les subventions.

2 - Travaux de rénovation de la salle polyvalente : réalisés en deux tranches

Tranche 1 : année 2025	Tranche 2 : année 2026
Partie extérieure Clos/couverte, renouvellement de la couverture, révision des menuiseries extérieures et traitement des façades. **Montant HT : 332 173,20€**	**Partie intérieure** Création de sanitaires complémentaires aux normes PMR, renouvellement du système de chauffage et ventilation, travaux d'isolation et de mise en peinture de l'ensemble. **Montant HT : 445 677,30€**

Deux dossiers de subventions vont être déposés comme suit pour la <u>tranche 1</u>.

Montant du projet TTC	**398 607.84 €**
Montant du projet HT	**332 173.20 €**
Subvention DETR	**149 477.94 €**
Bonus "Développement Durable" (5% du HT)	**16 608.66 €**
Fonds propres de la Commune	**232 521,24€**

Le Conseil Municipal , à l'unanimité, décide de réaliser les travaux <u>tranche 1</u> et de solliciter les subventions.

3 - Subvention au Lycée Antoine de Saint – Exupéry de Terrasson Voyage à Londres du 23 au 28 mars 2025.

Un élève est concerné par ce voyage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'octroyer une aide financière de 30€ pour cet élève.

4 - Conseil National des Villes et Villages Fleuris – Adhésion 2025

La commune adhère au Conseil National des Villes et Villages Fleuris depuis 2017.
Il convient de renouveler cette adhésion. **Pour 2025, elle s'élève à 175 €.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de cette adhésion au tarif proposé.

5 - Acquisition par la commune des parcelles cadastrées Section F n°893 et n°899 au lieu - dit « Basse Rivière » moyennant la somme de 2 euros à des fins de régularisation. Une convention a été signée entre les propriétaires et la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les termes de cette convention.

6 - Mise en œuvre de la participation employeur en matière de Protection Sociale Complémentaire (PSC) Risque prévoyance Procédure de labellisation, <u>obligatoire à compter du 1er janvier 2025 dans le domaine de la prévoyance.</u>

La collectivité doit mettre en œuvre sa participation employeur: Le montant plancher de cette participation financière étant de 7 euros et ne pouvant excéder le montant de la cotisation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de M. Le Maire soit, un versement mensuel de <u>10 euros aux agents adhérents audits contrats labellisés</u>.

7 - Avis des communes sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH)

Document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la Politique Locale de l'Habitat sur le territoire intercommunal. Il décline, pour une durée de six ans, les réponses locales à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement, de développement ou d'adaptation de l'offre, pour tous les publics. Les communes doivent s'orienter sur cette Politique Locale de l'Habitat.

Le Conseil Municipal , à l'unanimité, émet un avis favorable sur le Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

8 - Participation fiscalisée 2025 aux dépenses de la Fédération Départementale d'Electrification de l'Energie de la Corrèze (FDEE19) fixée à 5 178€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la mise en recouvrement par les services fiscaux auprès des administrés.

9 - Participation de la commune de Villac aux frais de scolarisation de ses enfants : année 2024/2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les frais de scolarisation à <u>150€ par enfant</u>,
(pour mémoire, 145€ pour l'année scolaire précédente).

10 - Une convention de prestations de services entre le Syndicat Intercommunal du Collège de Larche/ALSH et la Commune de Cublac sera signée pour l'année 2025 et ce, afin d'accueillir des enfants de notre commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte, les termes de cette convention.

11 - Résiliation anticipée du bail à usage commercial conclu entre la Commune et M. Flour Henri, boucher à compter du 1er avril 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette résiliation anticipée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MERCREDI 2 AVRIL 2025 A 20H30

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL Mme ROUX - M. VIGNOT - Mme VALLAT - M. BONNEFOND Mme ROPARTZ - Mme BONDU - Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI – M. LACOSTE - M. BOUTON.
Absents excusés :
M. GILET (procuration à M. LASCOUTOUNAS) -
M. DE SOUSA (procuration à M. VIGNOT) -
Mme MATHOU-CHAUVINIAT (procuration à Mme BLONDEL).
Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 12 février 2025 est adopté à l'unanimité

1 : Budget Principal.

• **Approbation du Compte de Gestion 2024 dressé par le service de gestion comptable**

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par le service de gestion comptable.

A l'unanimité, il approuve le Compte de Gestion 2024 de la commune.

• **Vote du Compte Administratif 2024.**

M. Lascoutounas, 1er Adjoint, présente le Compte Administratif 2024 de la commune. Il expose à l'assemblée les réalisations effectuées en 2024, tant en fonctionnement (excédent cumulé de 433 359,32 €) qu'en investissement (déficit cumulé de 251 475,04€).

Le résultat de l'exercice présente un solde excédentaire de 181 884,28 €

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Compte Administratif 2024 du budget principal est approuvé.

• **Affectation du résultat 2024.**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation des Résultats d'exploitation de l'exercice :	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recettes 251 475,04 €
	Report excédentaire en fonctionnement recettes 181 884,28 €

2 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 (rappel des modifications).

Les taux applicables proposés pour 2025 sont les suivants:

	Taux communaux 2024	Taux communaux 2025
Taxe foncière (bâti)	**18,25 %**	**18,25 % + 21,35% = 39,60%** **Remarque : 21,35% est la part départementale**
Taxe foncière (non bâti)	**122,57 %**	**122,57 %**
Taxe d'habitation **Sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation**		**10,30 %**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les taux d'imposition de 2025 sans augmentation

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 158 374,13€

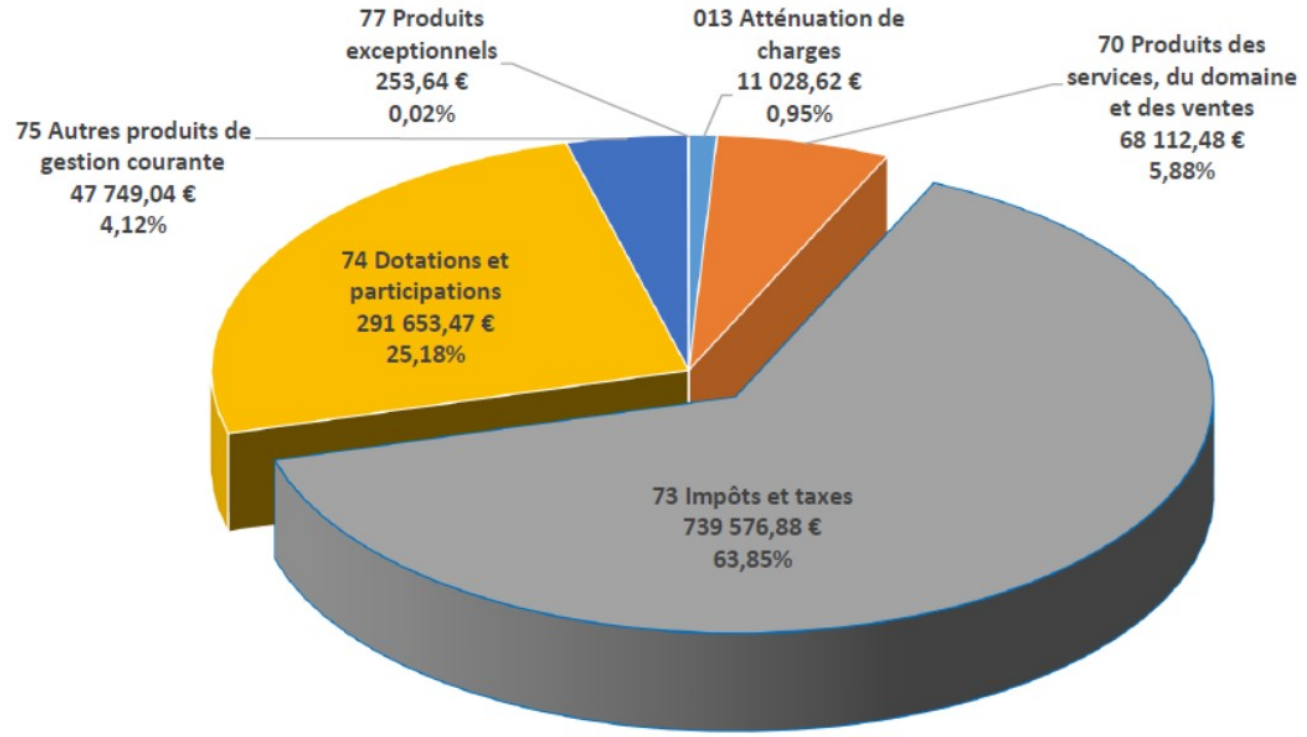

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 178 056€

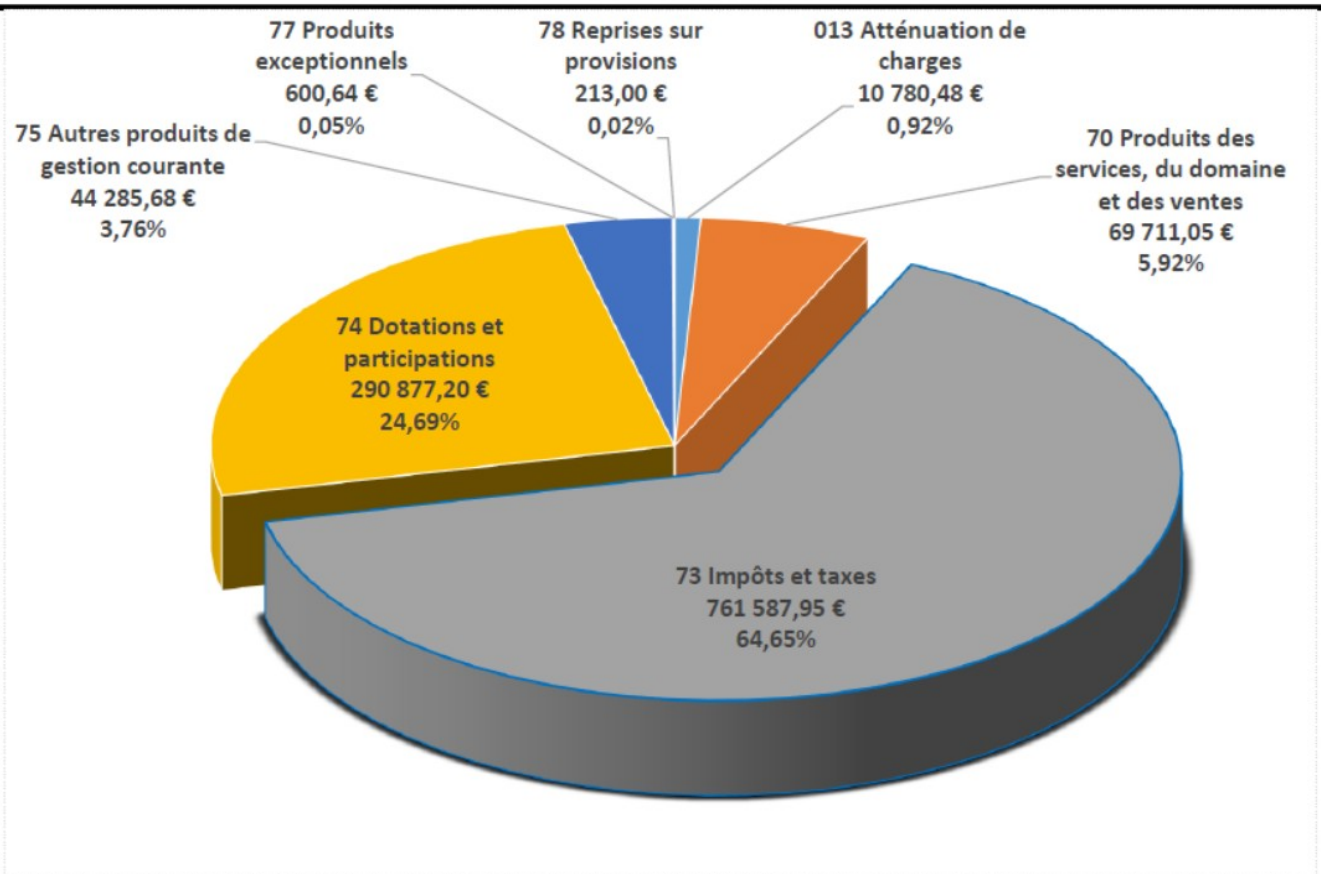

COMPTE ADMINISTRATIF 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 873 059.43€

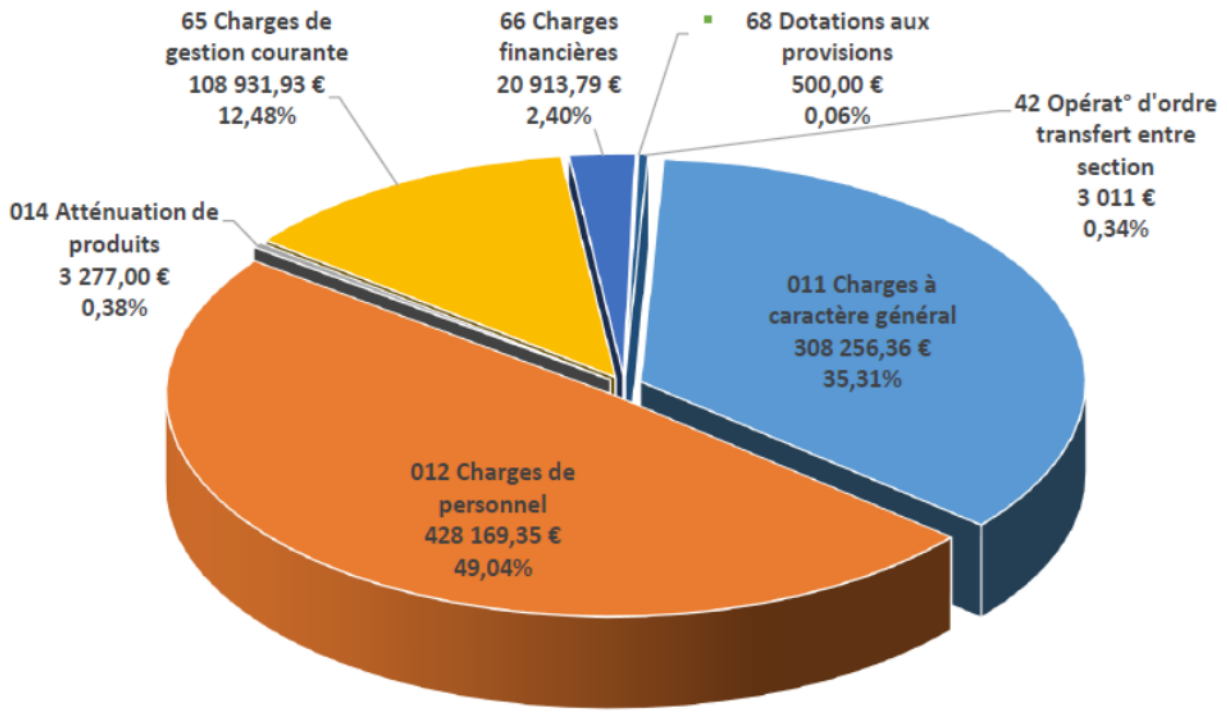

COMPTE ADMINISTRATIF 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 909 776,03€

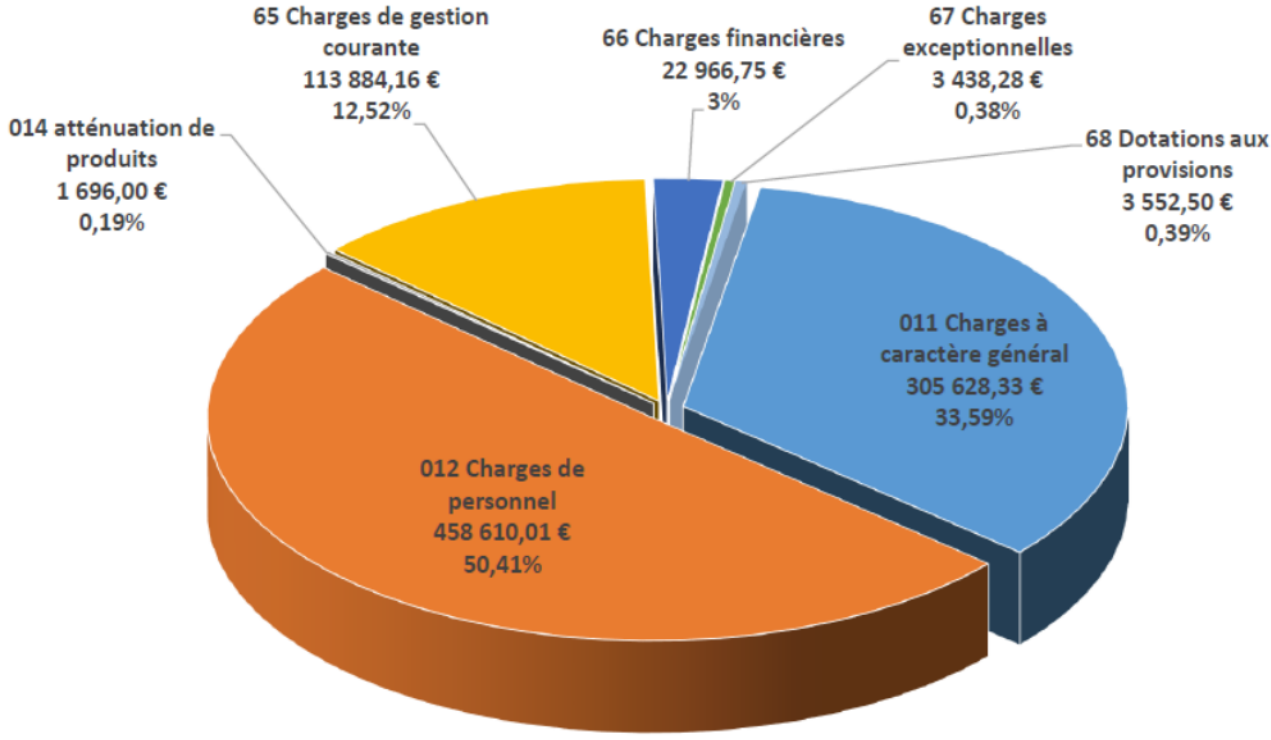

3 : Vote des subventions aux associations pour 2025.

M. Michel BONNEFOND, Conseiller Municipal délégué et Président d'Associations, *doit quitter la salle et ne pas prendre part au vote* . Suite à la réception des différents dossiers de demandes de subventions et après examen en commission des finances en date du 17 Mars 2025, M. le Maire propose d'attribuer aux associations ci-dessous les subventions suivantes, à savoir :

ASSOCIATIONS CUBLACOISES	SUBVENTIONS 2025
ACPG-CATM	160
APE-CUBLAC	300
Canisports 19	250
Comité des Fêtes	7 500
Cublac Cheval Passion	200
Cublac par ses chemins	400
Ecole-Coopérative scolaire	1 300
FNATH Mutilés du travail	150
Football Club	2 500
Foyer des Jeunes	2 500
Les Amis du Temps Libre	1 050
Nature Ecologie Jardin	150
Pharmacie de Cublac	600
Société Communale de Chasse	1 000
Musiques à Cublac	700
TeamK'Valcades	200
TOTAL	18 960

ASSOCIATIONS HORS COMMUNES	SUBVENTIONS 2024
ADPC 19 PROTECTION CIVILE	50
ANACR LARCHE	50
CONCORDE TERRASSONNAISE	350
CROIX ROUGE FRANCAISE	100
PREVENTION ROUTIERE	50
RESTOS DU COEUR	250
TERRASSONNAIS INFOS - EWANEWS	200
USEP 19	200
TOTAL	1 250

TOTAL GENERAL 20 210 €

Une borne de téléconsultation a été installée à la pharmacie en novembre 2022. Considérant l'intérêt, l'attractivité, l'aspect novateur du service de téléconsultation pour les administrés, mais aussi pour les personnes qui visitent notre territoire, ou qui travaillent sur notre commune , **M. Le Maire propose de reconduire la subvention de 50€/mois soit 600 € pour 2025.**

Le Conseil Municipal , à l'unanimité, décide, d'attribuer les subventions ci-dessus aux associations pour l'année 2025.

4 : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement. Année 2025.

Cette mise en place autoriserait M. Le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à procéder à ces mouvements de crédits.

7: Vote du Budget primitif 2025.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **1 379 674,28 €**

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à **1 106 138,42 €**

Le Conseil Municipal , à l'unanimité approuve le Budget Primitif 2025 de la commune.

8 : Budget Annexe « Lotissement la Cabane 2ème tranche ».

• **Approbation du Compte de Gestion 2024 dressé par le service de gestion comptable.**

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par le service de gestion comptable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2024 du budget annexe.

• **Vote du Compte Administratif 2024.**

M. Lascoutounas, 1er Adjoint, présente le Compte Administratif 2024 du budget annexe « 2ème tranche du Lotissement La Cabane ». Suite aux réalisations effectuées en 2024 sur les sections d'investissement et de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes, il apparait un déficit de **106 707,34 €**

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

• **Affectation du résultat 2024**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat excédentaire en fonctionnement recettes : 38 140,23 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce budget primitif.

• **Vote du budget primitif 2024.**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **144 847,57 €**

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à **144 847,57€**

9 : Renouvellement de la convention d'accueil des enfants de Cublac à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Terrasson 2025.

La commune participe financièrement à hauteur de **15€** (depuis 2023) par enfant de Cublac qui fréquente ce Centre de Loisirs. Il convient de renouveler cette convention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de cette convention avec les mêmes conditions financières.

10 : SUEZ : Convention relative à la pose de passerelle télé-relève sur la Commune.

L'installation d'un dispositif novateur automatisé des compteurs à distance a été confié à SUEZ. Il est fondé sur la lecture et la transmission automatique des index de consommation vers un système informatique centralisé .
La présente convention est consentie pour une durée allant **jusqu'au 31/12/2028 inclus.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les conditions de cette convention.

11 : Soutien à l'élevage en Limousin face à la prédation lupine

Un courriel a été reçu en mairie demandant aux membres du Conseil Municipal leur soutien face à la prédation lupine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide et signe ce courriel .

11 : SIRTOM : Convention d'implantation et d'usage. Conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Cette convention a pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières applicables aux installations de collecte des déchets ménagers recyclables, des biodéchets et du verre, situées sur le domaine public de la Commune, au moyen de conteneurs semi-enterrés.

⇒

Site d'implantation se situe RUE BAYARD

Une colonne Papiers-Journaux-Magazines

Une colonne Verre Insonorisée

Une colonne Reste de Repas (Biodéchets)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les termes de cette convention avec la Sirtom.

13 : Location de vélos à assistance électrique dans les communes : fonctionnement et conventionnement.

La CABB propose aux communes une location de vélos à assistance électrique.
Une convention doit déterminer les conditions dans lesquelles la CABB va pouvoir installer dans la commune partenaire, des vélos à assistance électrique. Leur exploitation sera gérée par le personnel de la commune partenaire.

LES OBLIGATIONS DE LA CABB

- Mettre en location des vélos en bon état de marche
- Fournir le logiciel de gestion et de réservation
- Former les personnels à l'utilisation de ces outils
- Prévoir l'entretien des vélos entre chaque location
- Réparer ou remplacer les vélos si nécessaire.

LES OBLIGATIONS DE LA COMMUNE

- Stocker les matériels de manière sécurisée et abritée
- Réaliser les opérations de retrait et de retour de vélo
- Gérer les demandes de rendez-vous de prise de vélo
- Avertir la CABB en tant que de besoin.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention de partenariat.

INFORMATION DE L' AGGLO

Campagne de contrôles des Assainissements Non Collectifs par l' AGGLO en charge de cette compétence.

Des visites de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif vont être effectuées chez les particuliers. Le dernier contrôle remonte à plus de 10 ans.

⇒ **Ces visites auront lieu cette année à CUBLAC.**

Ce contrôle de bon fonctionnement initial ou périodique est payant (158,30€TTC) à la charge du titulaire de l'abonnement de l'eau.

Les usagers concernés recevront prochainement un courrier avec une proposition de date de rendez-vous à honorer et précisant les modalités de mise en œuvre de la visite.

Merci pour l'accueil que vous réserverez aux agents se tenant à votre disposition pour toute question préalable.

La séance est levée à 23h.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2025 A 20H30

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL M. GILET - Mme ROUX - M. VIGNOT - Mme VALLAT - M. BONNEFOND - Mme ROPARTZ - Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI – M. BOUTON.
Absents excusés : Mme BONDU (procuration à M. GILET) M. DE SOUSA - M. LACOSTE (procuration à M. BONNEFOND) Mme MATHOU-CHAUVINIAT (procuration à Mme BLONDEL).
Secrétaire de séance : M. BOUTON Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 02 avril 2025 est adopté à l'unanimité

1 - PLU Modification n° 4 – Décision de ne pas réaliser d'évaluation environnementale suite à l'avis conforme de l'autorité environnementale et bilan de la concertation.

Suite à approbation par le Conseil Municipal en date du 2.10.2024 de donner l'accord à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive d'acquérir le terrain de 3 hectares situé Impasse de la Vallée Verte afin de développer un lieu test pour une activité maraîchère, il a été nécessaire, depuis l'arrêté de prescription de lancement, d'engager une procédure de modification du PLU.

La collectivité a saisi la **Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe)** pour demande d'avis dans le cadre de l'examen au cas par cas du dossier de modification n°4 du PLU qui a rendu un avis conforme de dispense d'évaluation environnementale.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide qu'il n'est pas nécessaire de réaliser d'évaluation environnementale dans le cadre de la révision allégée n° 1 du PLU, considère comme favorable le bilan de concertation en l'absence d'observation formulée durant la période de concertation et précise que le dossier de modification n°4 du PLU est soumis à enquête publique.

2 - Programme écoles numériques – Demande de subvention DETR. Remplacement de trois ordinateurs vétustes à l'école.

Montant du projet TTC	**1 692.00€**
Montant du projet HT	1 410.00 €
Subvention DETR (50% du HT)	**705.00 €**
Fonds propres de la commune	**705.00 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation de cet achat et le plan de financement proposé.

3 - Acquisition de la parcelle AC 347 située dans le bourg et demande d'une subvention

La commune souhaite se porter acquéreuse auprès d'une administrée d'une parcelle de 1 111m^2 pour un projet d'agrandissement futur de l'école au prix de 30 000 €.
Cette parcelle a été préemptée par la collectivité pour cette opération. Néanmoins la commune prend l'engagement de rétrocéder environ 100 m^2 pour une valeur de 5 000 € au futur acquéreur de la nouvelle parcelle classée AC 711. **Une subvention DETR est sollicitée à hauteur de 40 %.**

	MONTANT
Montant du projet HT (Plafond de l'assiette 100 000€)	25 000 €
Frais d'acte notarié	1 800 €
Montant Total HT	**26 800 €**
Subvention DETR (40% du HT)	10 720 €
Fonds propres de la commune	16 080 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation de cet investissement et la demande de subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Vœux
et repas communal
Dimanche 19 janvier 2025

190 Cublacois(es) regroupant les aînés de plus de 65 ans, les employés communaux, les Présidents d'association, les conseillers municipaux, se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux suivi du traditionnel repas dansant.

M. Le Maire a souhaité la bienvenue à tous les participants et a exprimé ses vœux en son nom et au nom du Conseil Municipal. Une pensée a été adressée aux absents retenus par des soucis de santé et ceux qui nous ont quittés.
Il a remercié les associations très dynamiques ainsi que les agents communaux, très présents cette année qui mettent leur professionnalisme au service de la population.

Mr Le Maire a profité de ce repas communal afin d'honorer Mme Dominique Boy pour son engagement et son sens du travail bien fait après plus de 20 ans de bons et loyaux services. Une médaille de travail lui a été remise.

M. Le Maire évoqua les différentes réalisations de 2024 qui ont été retracées dans le dernier journal communal : soucieux d'améliorer la sécurité, les services et le cadre de vie, Cublac reste une commune résidentielle rurale.
Pour la préparation du budget 2025, au vu du contexte économique actuel, la prudence sera de mise.
• Le réseau routier communal (+ de 40 kms) se détériore à cause des pluies abondantes. La commune s'engage a restaurer la VC 1, de la départementale à la route des crêtes. L'état se désengage sur les subventions voirie, cette restauration sera financée en grande partie sur les fonds propres de la commune.
• Un parking supplémentaire près de l'école sera aménagé ainsi que la création d'un city stade permettant aux élèves d'exercer leurs activités sportives dans les meilleures conditions.
• Un projet de rénovation de la salle polyvalente est à l'étude (toiture, isolation, chauffage, peinture). La centrale photovoltaïque posée sur la toiture fournirait l'énergie en autoconsommation collective.
Un accès pour les personnes à mobilité réduite va être créé au cimetière.

Remercions la société de chasse ayant fourni le chevreuil.

Le repas a été servi par Guillaume Génois et son équipe.

Romain Lajoinie grâce au son de son accordéon et les airs des années 80, a entraîné les danseurs en grand nombre sur la piste de danse. Cette journée fut très festive, conviviale et appréciée de tous.

La Mission locale aide les jeunes de 16 à 25 ans à réussir leur insertion professionnelle et sociale.
Grâce à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimés parles jeunes, elle organise des actions pour offrir à chacun un appui personnalisé.

Cette aide peut aller de l'information ou l'orientation jusqu'à l'accompagnement pas à pas en fonction de leurs besoins.

L'insertion ou la réinsertion du jeune passe aussi par **des actions spécifiques comme des ateliers de recherche d'emploi ou de formation, des ateliers numériques ...**

Accueil à la mairie sur Rendez-vous au 05 55 85 22 79

Emploi
Trouver un emploi
Connaitre les métiers qui recrutent
Tester le métier en entreprise
Aide au CV, lettre de motivation, entretien d'embauche

Formation
Se former
Se remettre à niveau
Se former en alternance
Préparer un concours

Orientation
Mieux se connaitre
Découvrir un métier
Se tester en milieu professionnel
Elaborer un projet professionnel

Coordonnées
Mission locale de l'arrondissement de Brive
8 avenue André Jalinat
19100 Brive
05 55 17 73 00
contact@missionlocalebrive.fr

France service
Liberté
Égalité
Fraternité

Découvrez les offres France Services

Vous souhaitez être accompagné (e) pour faire vos démarches administratives en ligne ?
Prenez rendez-vous par mail :
mansac@france-services.gouv.fr ou par téléphone au 05 55 41 00 61

Et retrouvez nous

Mansac
23 rue Principale
19520 MANSAC

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 13h40 à 16h40
Le samedi de 9h à 12h

Les services du quotidien
À côté de chez vous

L'Assurance Maladie — Finances Publiques — Allocations Familiales — msa santé famille retraite services — pôle emploi — point-justice former, orienter, aider — L'Assurance Retraite

CORRÈZE LE DÉPARTEMENT AUTONOMIE

En perte d'autonomie temporaire ou définitive

En besoin d'assistance à domicile et mobile

En situation de handicap quel que soit votre âge

Corrèze Autonomie est à votre service
J'appelle le numéro unique **05 55 19 19 19**
ou je préfère adresser un e-mail : **correzeautonomie@correze.fr** *(24h/24 et 7j/7)*
J'expose ma situation/mon problème à un agent qualifié
Coordinatrice de secteur : **Nadine MARQUES**

Depuis le 1er février 2025, Madame Loanna TERHA , assistante sociale à la MSD de Tujac remplace Madame Brigitte BOUCHAUD

Elle sera présente en Mairie les 2ème et 4ème mardis de chaque mois, le matin de 9h à 13h
Prise de rendez-vous au 05 55 93 79 20

Permanences au sein des MSD (Maisons de Solidarité Départementales) et des MDD (Maisons du Département).

En dehors des permanences, appeler aux coordonnées suivantes:
05 55 88 20 02 ou 07 54 35 27 93
ruralitesosviolencesconjugales19@orange .fr
3919 : Numéro National gratuit

UNE BORNE DE TELECONSULTATION PEUT VOUS ÊTRE UTILE

Consulter un Médecin
Sans Rendez-Vous
Dans les 10 minutes

Retrouvez en une à
la Pharmacie de Cublac.

Renseignements au :
05 44 31 54 16

ACCOMPAGNE ET SOUTIEN LES FAMILLES

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES 19 CORRÈZE

La maladie bouleverse l'équilibre familial et il est souvent très difficile d'imaginer de nouvelles formes d'échanges et de soutien. Nous pouvons vous aider.

POUR LES AIDANTS
- Groupes de parole
- Entretiens individuels
- Sophrologie
- Gym cerveau
- Formation des aidants

POUR LES FAMILLES
- Accueil écoute
- Séjours de vacances
- Musicothérapie/Art thérapie
- Café mémoire/ café papotage
- Action de convivialité

Cublac a signé la Charte « VILLE AIDANTE » avec l'association le 2 mars 2021.

FRANCE ALZHEIMER CORREZE
50 rue du Colonel Vaujour 19100
05 55 17 70 76
contact19@francealzheimer.org

PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

L'information instantanée de notre commune

Disponible sur AppGallery Google Play App Store

PanneauPocket est une application qui renforce la communication et le lien social avec nos administrés.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer **PanneauPocket** en téléchargeant gratuitement l'application sur votre smartphone ou tablette.

Vous serez alors prévenu instantanément par le biais d'une notification à chaque alerte ou information de la mairie .

Désormais, les informations et les alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Le lien sur PC : www.app.panneaupocket.com

Le recensement a eu lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

M. Le Maire remercie les agents recenseurs et leur coordonnateur communal pour leur engagement et leur professionnalisme.
M. Le Maire remercie également les administrés pour l'accueil qu'ils ont réservé à ces agents.

Néanmoins, il est souhaitable de rappeler quelques règles obligatoires…..

Oui, il est obligatoire d'avoir une boîte aux lettres normalisée .

Sur la boite aux lettres doivent figurer :

- Le nom du locataire ou du propriétaire de l'habitation

Afin qu'une adresse soit pertinente, elle doit pouvoir répondre à plusieurs usages.

- **Besoins liés aux administrations**
- **Les secours (SDIS, SAMU, gendarmerie...)**
- **Les réseaux (fibre, eaux...)**
- **Les livraisons, les services à domicile**

Merci de votre collaboration

La distribution du courrier est l'un des usages, elle est matérialisée par une boîte aux lettres, mais il convient de ne pas oublier ces éventuels autres besoins.

Informations Importantes

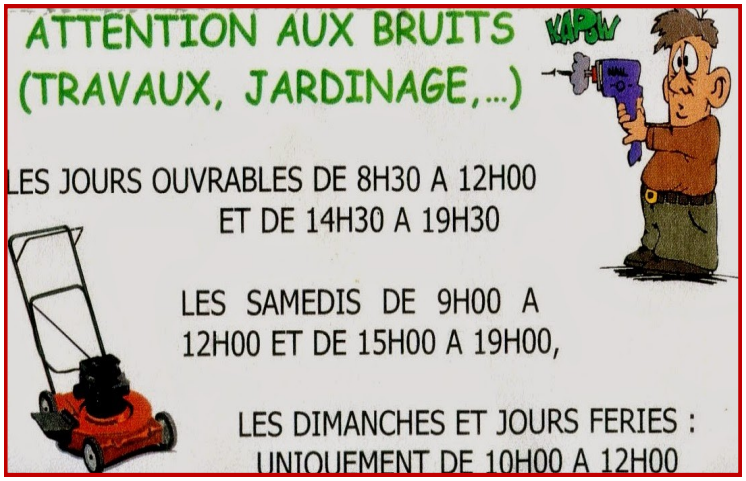

MAISON de l'urbanisme et de l'habitat

L'Agglo de Brive poursuit son action en faveur de la rénovation des logements.

Depuis le 1er janvier 2025, l'Agglo de Brive s'est engagée aux côtés de l'ANAH dans un nouveau dispositif d'aides permettant de financer les travaux de rénovation énergétique des logements, l'adaptation de ces derniers à la perte d'autonomie ou encore les travaux nécessaires à la rénovation d'un bien dégradé.

Plus récemment, elle a voté de nouvelles aides intercommunales dédiées à la réhabilitation de logements vacants dans les centres-bourgs des communes de l'Agglo, à l'utilisation d'isolants biosourcés ou encore à l'adaptation des logements pour les personnes non éligibles aux aides de l'ANAH.

De plus, en tant qu'Espace Conseil France Renov, la Maison de l'Habitat délivre des informations ainsi que des conseils gratuits et neutres aux ménages désireux de rénover énergétiquement leur logement.

Pour tout savoir sur ces aides financières et leurs conditions :
contactez la Maison de l'Habitat de l'Agglo de Brive
Immeuble consulaire – 2ème étage
maison-habitat@agglodebrive.fr

10 avenue du Général Leclerc 19100 BRIVE
05 55 74 08 08

Accueil des nouveaux arrivants

Inscription à la rencontre de bienvenue

Monsieur le Maire et les élus organisent une rencontre de bienvenue

Le vendredi 19 septembre 2025 Salle de la mairie à 18h30

Autour du verre de l'amitié
Venez à la rencontre des membres de l'équipe municipale, découvrir les différentes associations (culturelles, sportives, festives) dans le but d'échanger et de partager

Pour y participer ?
Inscrivez-vous au secrétariat de la mairie,
aux heures d'ouverture au public
ou en téléphonant au 05.55.85.22.89 **avant le 31 août 2025.**

La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques qui devait se dérouler dans le parc Cheynier le dimanche 20 avril, a été compromise en raison des conditions météorologiques

Mais il en faut plus aux enfants pour renoncer à cet évènement! Accompagnés de leurs parents avec comme accessoire indispensable leur petit panier, c'est sur des tables installées à l'abri sous la halle qu'ils ont pu y trouver les œufs et autres friandises pour leur plus grand bonheur!

Les dernières plantations d'arbres ont été réalisées à l'école, avec la participation de nombreux jardiniers en herbe!

Dans la grande pelouse, aire de jeux et de récréation, 4 Muriers platane deviendront un préau végétal après une taille appropriée

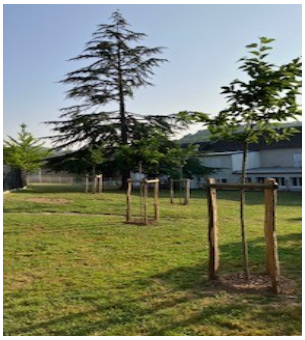

Un Tilleul côté route

Près des CM2, un catalpa déjà en fleurs

Et l'érable avec ses belles couleurs à l'automne

Les enfants ont été associés aux derniers gestes professionnels, paillage naturel et arrosage (copieux!).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOUVEAU DISPOSITIF DE COLLECTE DES RESTES DE REPAS: LES BIODÉCHETS

Le SIRTOM de la région de BRIVE propose à chaque habitant plusieurs solutions concernant le tri des ordures ménagères. la Loi anti-gaspillage de février 2020 prévoyant celui des biodéchets (déchets alimentaires et restes de repas ne devant pas être déposés avec les ordures ménagères) est devenue obligatoire depuis le 1er Janvier 2024.
(Le compostage individuel correspond à cette exigence).
A ce titre, notre commune vient de se munir d'un container supplémentaire répondant à cette exigence, **Rue Bayard.**

Point de collecte existant
Rue Bayard

LE NOUVEAU CONTAINER

Ce badge permet l'ouverture du container; il est attribué gratuitement à l'adresse de votre habitation et devra, si nécessaire en cas de déménagement, être remis au nouvel occupant; il vous sera remis, ainsi que le bio-seau et ses sacs gratuitement en faisant votre demande auprès du SIRTOM (N° Vert 0800 204 054)

Les Festivités 2025

JUILLET

Dimanche 6:	Randonnée des Coccinelles organisée par Cublac par ses Chemins
Dimanche 13 :	Repas sanglier à la broche organisé par la chasse (le midi)
Lundi 14 :	Cérémonie du 14 juillet, Fête Nationale, vin d'honneur sous la halle
Samedi 19	Concert piano

AOUT

Samedi 16	Marché Festif
Dimanche 17	Messe à l'église Saint Barthélemy à 11h , spectacle de cabaret à 20h suivi du feu d'artifice
Samedi 30 :	Forum des Associations, salle polyvalente

SEPTEMBRE

Vendredi 19	Accueil nouveaux arrivants
Samedi 27	Concert « La voix de SARDOU » à 20h 30

OCTOBRE

Dimanche 5 :	Fête de la pomme et du cidre organisée par le Comité des Fêtes et vide grenier

NOVEMBRE

Lundi 11 :	Cérémonie du 11 novembre, verre du souvenir
Samedi 15 :	Loto du foot, salle polyvalente
Samedi 22 :	Loto de la chasse, salle polyvalente
29 et 30 :	Marché de Noël organisé par l'APE, salle polyvalente

DECEMBRE

Samedi 13	Chorale de BRIGNAC LA PLAINE à l'église de CUBLAC

L'association loi 1901 à but non lucratif a vu le jour le 1 février 2002.

Avec ses 22 printemps aujourd'hui elle se porte bien puisqu'elle accueille en son sein plus 55 membres répartis comme suit :

-7 vététistes.
-48 marcheurs.
La cotisation annuelle pour l'année 2025 est de 10 euros. A noter que l'adhésion s'apprécie par année civile c'est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre. Cependant à partir du premier juillet, toute nouvelle adhésion bénéficie d'une réduction de 50 %.

La section VTT organise une sortie chaque dimanche matin au départ de la maison des coccinelles (Parking du stade de Cublac). Rendez-vous vers 8h30 pour un café convivial avant de partir vers 9h00 pour 35 à 45 km à la poursuite de Didier notre guide émérite. Ce cublacois de toujours, connais par cœur le réseau extraordinairement dense des chemins aux alentours. De temps à autre ils « s'expatrient » dans les villages environnants pour participer à des randonnées organisées.

La section marche propose quant à elle deux sorties hebdomadaires les après-midi (à 14h) en hiver, automne et printemps et les matins en été (à 8h30) : le lundi « petite » sortie de 5 à 8 km et le jeudi « grande » sortie de 10 à 13 km. Le rendez-vous se situe comme pour le VTT à notre QG : la maison des coccinelles.

L'association organise plusieurs événements ouverts au public.

Ceux qui ont déjà eu lieu :
La randonnée de la galette **le 26 janvier.**
La randonnée nocturne le **14 juin.**

Les événements à venir :
La randonnée des coccinelles **le 06 juillet** qui propose 3 circuits pédestres et trois circuits VTT et nouveauté cette année un circuit découverte VTT pour les enfants de 5 à 12 ans.
Participation au téléthon **le 6 décembre.**

En outre d'autres activités ont été ou seront proposées aux membres de l'association :
La randonnée quiz qui portait sur le patrimoine culturel et historique de la commune de Cublac et notamment sur son passé minier, a eu lieu le 17 avril.
La randonnée « itinérêve » de la vallée de la Dordogne a eu lieu **du 19 au 22mai.**
Une sortie culturelle se déroulera à Bort les Orgues **le 7 septembre.**

Si vous le souhaitez vous pouvez quand bon vous semble, intégrer l'Association. Soyez assuré qu'un accueil chaleureux vous sera offert quelque soit la section.

Pour tout renseignement :
Jean-Marc 06 73 31 70 35 marche.
Yohann 07 63 60 10 31 VTT.

A.C.P.G.— C.A.T.M. O.P.E.X. de CUBLAC

Mercredi 19 mars 2025, nous nous sommes recueillis devant le Monument aux morts en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc.
Le verre du souvenir a été ensuite partagé, offert par la Municipalité.

Dimanche 27 avril 2025 nous avons commémoré la Journée Nationale en mémoire des victimes de la déportation en présence de la délégation de l'ANACR du canton de St Pantaléon de Larche.
De nombreuses personnes sont venues leur rendre hommage aux Monument aux Morts de Montcibre et de la Rochette.
Le verre du souvenir a été ensuite partagé à la Mairie.

Commémoration du 8 Mai 1945

80 ans plus tard, **le dimanche 8 mai 2025**, de nombreuses personnes civiles et militaires ont rendu hommage à celles et ceux qui ont combattu pour notre Liberté. Nous remercions les enfants qui étaient présents ainsi que la Concorde Terrassonnaise pour leur participation à cette belle cérémonie.
Comme à l'accoutumée, nous avons ensuite partagé à la Mairie le verre du souvenir offert par la Municipalité.

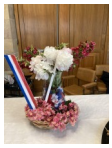

MUSIQUES A CUBLAC

Samedi 29 mars, le swing était à Cublac.

Plus de 220 spectateurs de toute la région sont venus écouter le **#jazzensembledetulle**

22 musicien(ne)s sur scène sous la direction de Thierry CHÈZE pour interpréter un répertoire éclectique représentatif de la musique de jazz en grand ensemble : des grands classiques, des compositions latino, du funk et des créations récentes.

Belle opportunité pour se remémorer des musiques entendues dans des films comme James Bond, Rocky ou bien Whiplash.

Saxophones, trompettes, trombones, guitare, basse, batterie, percussions et la voix de Marjolaine ont enthousiasmé la salle.

Les chouquettes et la soupe de champagne ont permis de prolonger la soirée dans une belle ambiance conviviale, signature de l'association.

Rendez-vous est pris pour la fête de la musique le 21 juin prochain avec la participation de la Banda d'Objat.

INTER-ASSOCIATIONS

Samedi 21 juin, l'inter-associations a organisé **la fête de la musique et le feu de la Saint Jean.**

Après l'école de musique Inter Communale Vézère Causse, c'est la Banda d'Objat qui a su mettre l'ambiance toute la soirée!

Le public présent a pu s'installer au parc Maurange sous les lampions de la fête pour partager en famille ou entre amis grillades, frites, glace ou crêpes.

En fin de soirée, le feu de la Saint Jean est venu clore cette journée festive toujours en musique!

Un grand merci aux musiciens et aux bénévoles qui ont bravé la chaleur pour que cette fête soit une réussite.

CLUB « AMICALE BOULISTE »

L'assemblée générale s'est déroulée le 8 février, elle a dressé un bilan positif aussi bien financier que sur la confiance des adhérents.

NOS ANIMATIONS

Le 8 mars, un concours interne a été l'occasion de faire le renouvellement des adhésions. L'accueil de nouveaux adhérents, à venir nous rejoindre est possible tout au long de l'année au tarif de 15€ pour la saison. La journée a été clôturée par un repas.

Le 12 avril, un concours entre adhérents a été organisé ainsi qu'un repas le midi.

Le 1er mai, Le concours ouvert à tous a eu un franc succès et cette année le soleil était au rendez-vous.

Les 8 et 9 juin, Cublac Amicale Bouliste a fêté ses 10 ans sur 2 jours.

une exposition de véhicules de collection a fait parti des festivités.

Le 8 juin le concours de pétanque de l'après midi a comptabilisé 60 équipes, des Food trucks, activités foraines, une démonstration canine étaient sur le site toute la journée. Tout le monde a pu se détendre à l'occasion du marché festif et musical en soirée.

Le 9 juin Un repas champêtre a ravi les papilles de 70 convives «au menu cochon grillé sur place». Nous remercions, la mairie, les services techniques, les adhérents, les bénévoles, les commençants, les sponsors pour nous avoir aidé à faire de **ce week-end une RÉUSSITE.**

Le mois de juin a été comme tous les ans depuis 5 ans l'occasion de retrouver les enfants du CM2 de la classe de M. Quique. Retrouvez nous sur les boulodromes, les mardis et jeudis après-midi ainsi que les week-ends et jours fériés.

Nos prochains rendez-vous de l'été

Le 12 juillet: concours ouvert à tous

Le 17 août: concours ouvert à tous pour la fête votive.

Notre maître mot "convivialité"

Pour tout contact Eric Bouyssou Président
06.68.37.32.91
Le bureau Cublac Amicale Bouliste.

COMITÉ DES FETES

L'association a débuté l'année 2025 avec son traditionnel casse-croûte du 1er mai dans la salle polyvalente de Cublac. Comme à l'accoutumée, les fidèles gourmands, mais aussi de nouveaux appétits, ont répondu présents pour venir partager une bonne soupe de légumes, ail et oignon nouveaux, pâtés et rillettes, radis et caillades.

Le casse-croûte est offert, mais les visiteurs ne manquent pas, tradition oblige, de déposer une participation dans la boîte à dons, ce qui permet à notre association de proposer animations et fêtes diverses tout au long de l'année .

L'été et l'automne 2025 seront bien actifs.

Six marchés festifs :

- En juillet les 15, 22 et 29
- En août les 5, 12 et 19

La fête votive aura lieu le we du 16 et 17 août :

- La Saint Barthélémy sera fêtée le samedi en soirée par un marché festif.
- Le dimanche à 11h en l'église sera célébrée une messe animée, en soirée Un spectacle cabaret gratuit mettra Cublac en lumière , le traditionnel et magnifique feu d'artifice clôturera la soirée.

Le dimanche 5 octobre : le traditionnel vide-greniers aura lieu toute la journée avec jus de pomme, crêpes et châtaignes grillées.

Le samedi 21 juin : Fête de la musique et feu de Saint Jean

En partenariat avec l'Inter-Associations de Cublac qui regroupe douze associations communales, le comité des Fêtes a participé, le samedi 21 juin, à la fête de la musique et de la saint Jean avec son feu de bois et de joie d'antan. L'Ecole de Musique Intercommunale Vézère Causse et la Banda d'Objat ont animé la soirée.

Un grand merci :

- A la municipalité pour son aide administrative et technique habituelle.
- Aux membres du Comité des Fêtes pour leur disponibilité, leur bonne humeur et leur efficacité indispensables à toute manifestation.

Nous recrutons toujours de nouveaux membres pour pouvoir organiser plus de manifestations qui font vivre notre beau et agréable village de Cublac.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contact : CATHY CAPPELIER 06 70 79 95 19
Comitedesfetes.cublac@laposte.net

FOYER DES JEUNES F.R.J.E.P

ACTIVITES

ACTIVITES SPORTIVES

Multi-Sports
Renforcement Musculaire
Gym Douce
Cardio-Training
Pilates
Ping-Pong

ACTIVITES DANSES

Danse Eveil (4/5 ans)
Danse (6/10 ans)
Danse Ado
Hip-Hop

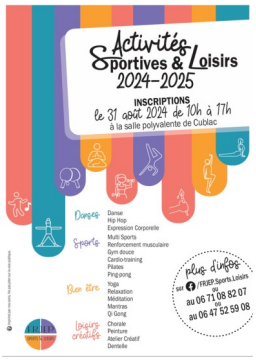

BIEN-ETRE

Yoga
Relaxation
Méditation
Mantras
Qi-Gong

LOISIRS

Peinture
Atelier créatif
Dentelle

MANIFESTATIONS 2025

SAMEDI 12 AVRIL : SORTIE « CITE DE L'ESPACE »

Une petite nouveauté cette année car le Foyer a organisé pour les enfants (7/14 ans), qui sont membres, une sortie à la CITE DE L'ESPACE de Toulouse.
Un réveil difficile car le rendez-vous était fixé au Foyer vers 6h15/6h30. Départ vers 6h45 avec un petit arrêt sur la route vers 8h15 et une arrivée vers 10h00 à la Cité de l'Espace.
Nous avions 25 enfants répartis en deux groupes et encadrés par 7 adultes.
A la découverte de la Cité avec le Carré de l'Actu, le Pôle Météo, le Quai du Système Solaire, le Vaisseau Terre, la Lune, l'Observatoire, le Centre de Lancement, la Promenade Spatiale et la Station Spatiale qui a énormément ravi la jeunesse (et les « moins jeunes »).

Avec la pause « Déjeuner ». L'après-midi montée à bord d'une navette et décollage…… La jeunesse avait les yeux qui pétillaient. Et comme chaque chose a une fin, les jeunes sont passés par le magasin souvenir avant de retourner vers Cublac où les parents attendaient.

Un grand Merci aux jeunes et aux accompagnateurs qui ont par leur investissement contribué à la réussite de cette première Sortie 2025.

VENDREDI 23 – SAMEDI 24 et DIMANCHE 25 MAI
SALON DE LA PEINTURE ET DES ARTS.

Notre invité d'Honneur était un « ancien du Pays » : **Jean GUIONIE**. Il a fait les Beaux-Arts de Limoges. Jeune, il s'émerveille devant les grottes de Lascaux et les grottes de Chauvet. Son style est un mixte de deux courants : l'impressionnisme et le Pointillisme. Sa devise : « Regarder au loin en n'oubliant pas d'où nous venons et ce que nous vivons. ». **Jean GUIONIE nous a fait profiter de 7 tableaux.**

Le thème retenu **« Du Réel à l'Imaginaire ».** Nous avons reçu une trentaine d'Artistes Peintres, d'Artistes variés comme des créatrices de de bijoux, objets en verre, tricots, créatrice d'objets en carton et produits recyclés, philatélistes, sculpteurs, tourneur sur bois, dentellières, reliure…. Et en nouveauté des Photographes d'Art

Cette année l'Ecole de Cublac a encore répondu présent. Les six classes représentant environ 140 élèves ont participé à 6 Ateliers variés. Les « Artistes en Herbe » ont laissé exposer leurs créations durant le salon.
Un grand MERCI pour tous les Artistes, les Membres qui ont participé à la réussite de ce SALON .

SAMEDI 7 JUIN : SORTIE « PARC DU BOURNAT «

Après notre sortie du 12 avril avec les enfants de 7/14 ans nous avons effectué notre deuxième sortie JEUNESSE avec les 4/6 ans au Parc du BOURNAT.
Certains parents sont venus pour encadrer les 13 enfants. Départ de Cublac 8h30 et découverte du Parc à partir de 10h00.
Découverte des attractions au travers des grands et petits manèges, la fête foraine. **Un grand Merci aux accompagnateurs.**

Découverte des anciennes classes avec le fameux tableau noir et les craies.
Découverte des Animaux à la mini ferme, les troupeaux d'oies, la faune sauvage

Les cours d'équitation

Le moment du pique-nique à l'ombre des arbres

SAMEDI 14 JUIN - SOIREE DE GALA - DANSE ET HIP-HOP

Comme tous les ans, le FOYER RURAL de CUBLAC clôture son année avec sa Soirée de GALA – DANSE et HIP-HOP.

Plus de 300 personnes s'étaient retrouvées pour regarder nos jeunes danseuses et danseurs. Le spectacle a démarré vers 19 heures pour se terminer à 20h45.

Un grand Merci à toutes les danseuses et les danseurs, un grand Merci aux personnes qui se sont déplacées pour notre Gala, un grand Merci à Emilie et Christopher pour le montage de ce spectacle et un grand Merci aux membres du Foyer pour leur implication à ce Gala 2025.

Nos danseuses « Eveil » 4/5 ans

Et les plus grandes

Danse 6/10 ans

Tous en scène

Nos ados

Après le spectacle une centaine de personnes sont restées pour le repas « Paëlla » et la soirée dansante animée par des DJ.

Le « Chef Rémi » et sa Paëlla

LA RONDE DES OURSONS

C'est le retour du soleil et nous en profitons : jardinage, jeux d'eau et repas et gouters à l'ombre ! Nous avons également fait le carnaval en mars et la chasse à l'œuf en avril !

En début d'année nous avons eu Alwena, psychomotricienne qui est intervenue de janvier à février pour 4 ateliers d'éveil des sens auprès des enfants et Laura Crinon, accompagnatrice parentalité, qui est venue animée une soirée papotage avec les familles le lundi 14 avril.

Actuellement, nous accueillons Caroline, reflexologue qui anime des ateliers bébé-yoga avec nos petits depuis le mois de mars et cela une fois tous les quinze jours.

Les intervenants extérieurs apportent un regard extérieur et des activités différentes de ce que l'on peut proposer en équipe aux enfants. Chacun apporte ses compétences ce qui permet une riche complémentarité et une ouverture à d'autres adultes pour les enfants.

Après les vacances, six enfants partiront à l'école dont trois à Cublac

Nous les préparons avec leur future maitresse Mme Delord en allant une fois par semaine durant tout le mois de juin faire des temps dans sa classe pour les familiariser avec l'école.

LES AMIS DU TEMPS LIBRE

L'Association compte 72 adhérents à ce jour.

L'association est ouverte aux personnes de cinquante et plus ainsi qu'à leurs conjoints plus jeunes.

Le Club a pour objectif de créer une ambiance de détente dans un climat fraternel et de favoriser un esprit de solidarité, confiance et d'amitié, et c'est toujours avec enthousiasme qu'un grand nombre d'adhérents se retrouvent les jeudis après-midi pour les jeux de cartes, de sociétés, la pétanque ainsi que pour notre loto le dernier jeudi de chaque mois.

Le 07 mai une sortie d'une journée, appréciée par les participants, à Cahors.
(visite en petit train et restaurant sur bateau croisière).

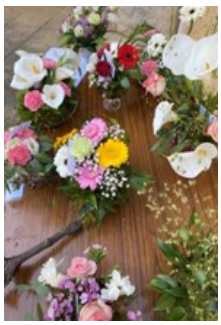

Créations florales réalisées par les bénévoles à l'occasion du 1er mai et de la fête des mères.

Un atelier « Jeux de stimulation de la mémoire pour séniors ».

Cet atelier a lieu tous les quinze jours les lundis des semaines paires de 14h00 à 16h00 à la salles des Aînés (reprise des jeux le 15 septembre). Les exercices basés sur la science en jeux amusants permettent de stimuler et travailler un large éventail de fonctions cognitives : mémoire, langage, raisonnement, logique, concentration, calcul mental, analyse et mémoire visuelle.

Il va de soi que nous accueillerons toujours, quel que soit le moment, tout nouvel adhérent et toute nouvelle personne désirant s'investir dans l'animation de l'Association.

Dans l'attente de la reprise de nos activités le jeudi 04 septembre 2025, nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été.

N'hésitez pas à me contacter : **Francis JAPIOT - 06 29 40 20 53**
lesamisdutempslibre.cublac@gmail.com
Facebook **: Les Amis du Temps Libre "cublac"**

BILAN : Clap de fin sur une saison en dents de scie pour notre équipe sénior D3.
Une 8ème place durement conservée.

Sous la houlette de Stéphane ALFARO, les jaune et bleu ont dû batailler jusqu'au dernier match. Une fin d'année avec un groupe fatigué et décimé par des blessures sérieuses.
Trêve bien méritée qui permet aux joueurs de se remobiliser pour enchainer les victoires et passer de la 10ème place à la 8ème et y rester.
La grande majorité des matches se sont joués sur le terrain de LARCHE, que nous remercions de tout cœur.

ET MAINTENANT ? Aucune saison ne ressemble à une autre.

2026 signera les 40 ans du club et pour cet anniversaire, des changements en vue.

Tout d'abord le **FC CUBLAC retrouvera SON stade** après une saison de travaux pour y installer un arrosage automatique, des vestiaires entièrement refaits et d'autres travaux.

Coté organisation, l'assemblée générale a vu l'élection d'un nouveau président : **Mr Olivier ROUHAUD.**
Il prend la suite de **Nicolas ROQUES** qui a œuvré à la tête du club pendant 11 ans, avec un travail exceptionnel pour maintenir notre club en lice.

Côté « terrain » : Stéphane ALFARO cède sa place à un duo d'entraineurs Jean-François MENDES, dit Jeff et L'équipe évoluera en D3 district et commencera sa saison avec Christophe WELTER, dit Mosto. Tous les deux auront à cœur de porter haut les couleurs du club.
L'équipe évoluera en 3ème division district et commencera sa saison par la coupe de France, fin août.

ET LES JEUNES ?
Le FC CUBLAC est en entente avec l'OLLFM (LARCHE) depuis deux saisons. Cette entente est renouvelée pour la saison à venir. Les enfants sont accueillis (filles et garçons) à partir de 5 ans et jusqu'à 18 ans. Les entrainements et matches sont répartis entre les sites de CUBLAC, LARCHE et LA RIVIERE DE MANSAC.

CARNET NOIR
Le 17 juin 2025 notre ancien président, précédemment entraîneur des féminines, Thierry CHAPPU s'est éteint des suites d'une longue maladie. Nos pensées vont à son épouse Sandrine (ancienne joueuse du club) et sa famille.

Pour tout renseignement :
Olivier ROUHAUD (président) : 06 25 95 07 47
Estelle DELEMAZURE (secrétaire/resp Ecole de Foot) : 06 03 65 26 71

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

LE VENDREDI 20 JUIN 2025 A 20 H 30 A LA SALLE POLYVALENTE

Apres un mot de bienvenue, le président remercie les membres présents (24 sur 42 adhérents ; ½ finale de rugby oblige). Remerciements aussi à l'équipe municipale pour la subvention versée ainsi que pour la participation aux animations de l'association, un merci aussi au club des amis du temps libre pour leur participation.
Le rapport moral est fait sur les activités de l'année cynégétique écoulée, 21 sangliers, 31 chevreuils sur 36 autorisés, mais oublier le lâcher de 100 faisans en 5 occasions. Le rapport financier est fait par le trésorier MR GILLES CARLAT, un déficit de 45.00 € à ce jour. Les travaux de rénovation vont continuer.

Renouvellement du bureau, **le mandat de 3 ans du bureau sortant étant arrivé à échéance, le bureau est démissionnaire en totalité.**
Le président sortant propose la reconduction de l'équipe sortante avec l'ajout de deux nouveaux membres Mr. BENOIT GENESTOUT et Mr. VINCENT RAVIDAT, tous deux adhérents depuis plusieurs années en remplacement de deux membres qui n'avaient pas renouvelé leurs adhésion en 2024 Le vote revient favorable et le bureau est donc constitué, **et après vote le bureau est constitué comme suit :**

PRESIDENT	**Mr. MONTUPET Adrien**
VICE PRESIDENT	**Mr. BESSON Michel**
TRESORIER	**Mr. CARLAT Gilles**
SECRETAIRE	**Mr. BONNEFOND Michel**

Membres du bureau : Mrs. BRUT Alexandre , COURNIL J François , DELMOND Daniel , GENESTOUT Benoit, GENESTOUT Jacques, MONTUPET Michel, RAVIDAT Vincent.

Un rappel est fait sur la sécurité, le prochain bureau va avoir la tâche de refaire le règlement intérieur.

Le prix de la carte est porté à **60 euros**.

Pour l'année cynégétique 2025 2026 la fédération nous a octroyé 36 colliers chevreuil et 1 collier Cerf.

Rappels

La société de chasse propose un sanglier à la broche le samedi midi 13 juillet à la salle polyvalente.

En cas de dégâts par des **ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts)** il faut contacter la mairie qui fera remonter l'information soit à la société soit à la garderie.

L'ordre du jour étant épuisé, la parole est donnée à Mr. Philippe GILET représentant Mr. Jean Marc BRUT Maire de la commune, que nous remercions pour sa présence et ses propos amicaux.

ECOLE COMMUNALE

Visite de la classe de CM1-CM2 de l'atelier de Mr Jean Boisserie , artisan d'art exceptionnel, à Cublac, le vendredi 18 avril.

Cet artisan leur a expliqué comment il fabrique des objets à partir d'une feuille de métal. Il a détaillé les principales opérations (martelage, chauffage, cintrage, soudage…) ainsi que les outils (marteau, tas…) permettant de les mener.

Les enfants comme les adultes ont été impressionnés par deux superbes réalisations, répliques d'objets antiques celtes : un carnyx et un casque-oiseau.

L'un des élèves s'est proposé pour devenir apprenti ! Une vocation est peut-être née !

Vendredi 20 juin, les classes de CE2-CM1-CM2 découvrent l'art pariétal à la manière des hommes de Cro-Magnon.

Les élèves ont débuté par une visité guidée du splendide fac similé de Lascaux IV. Ils ont ensuite pratiqué des activités sur des parois au parc du Thot grâce à Briana, une animatrice.

Elle nous a présenté les matières et outils servant à peindre et à dessiner :

- Poudres d'ocre et eau pour la peinture, charbon de bois (mais dioxyde de manganèse normalement) ;
- Poils de bison pour les tampons, crins de cheval pour les pinceaux,…
- Silex pour graver.

Au choix, un binôme pouvait représenter, un cheval, un cerf, un mammouth, un taureau… ainsi que le signe de sa tribu.

Les élèves ont bien apprécié cette activité ancestrale !

FETE DES ECOLES samedi 28 juin

Cette année, l'A.P.E. (Association des Parents d'Élèves) a joué un rôle essentiel dans l'organisation de cette journée festive. Grâce à leurs efforts, nous avons pu profiter d'une tombola captivante, d'un atelier maquillage très apprécié des enfants, ainsi que d'un repas convivial qui a ravi les gourmets.

Les enseignants ont également contribué de manière significative en organisant la kermesse, où les enfants ont pu s'amuser avec divers jeux et activités. Le point culminant de la journée a été le spectacle des enfants, qui ont brillamment mis en avant leurs talents et leur créativité.

Nous souhaitons également exprimer notre sincère gratitude à la mairie pour la mise à disposition de la salle polyvalente, qui a grandement contribué à la réussite de l'événement. De plus, les madeleines offertes par la mairie ont été un doux régal pour les enfants.

L'événement a été une belle réussite, rassemblant parents, enfants et enseignants dans une ambiance chaleureuse et festive.

NOUVEAU

OUVERTURE LE 15 JUILLET 2025

(ANCIENNEMENT LA BOULANGERIE)
Place du 14 juillet à CUBLAC

Tél : 06 63 73 23 51

lassiettedoree19@gmailcom

Notre devise est avant tout qualité, saveurs et originalité.

Vaste expérience, acquise dans l'hôtellerie et restauration au niveau international.
Cuisiner pour nous est une véritable passion que l'on aime faire partager.
L'assiette Dorée 19 offrira des plats cuisinés à emporter, sur commande,
24 heures à l'avance que vous pourrez venir chercher sur place,
Il y aura également une sélection de desserts, glaces ,boissons, que vous pourrez déguster en terrasse.
Tous nos plats et desserts sont faits maison à partir de produits frais de source française.

<u>Nos heures d'ouverture seront pour cet été :</u>

Lundi:	fermé
du mardi au vendredi	11.30 - 14.30
	17.30 - 21.30
Samedi	11 .30 - 15.00
	17.30 - 21.30
Dimanche	15.00 - 21.30

L'assiette dorée 19
TRAITEUR

SERVICES ET ARTISANS

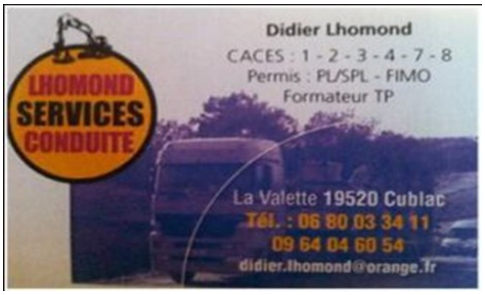

L'épi fournil

Chicken Charly

Tous les jeudis à partir de 18h30
Parking de la pharmacie
Plats cuisinés à base de poulet de qualité

CUBLAC

RENDEZ-VOUS A PARTIR DU MARDI 15 JUILLET à partir de 19h

MARCHÉS FESTIFS À CUBLAC (place de l'église)

Restauration sur place ou à emporter (Pensez à apporter vos couverts)

ORGANISÉS PAR LE COMITÉ DES FÊTES

les mardis 15-22-29 juillet et les mardis 5-12-16 -19 août

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES